**COMMUNE D'ENNEVELIN**
**Département du Nord**
Canton de Templeuve
**Arrondissement de Lille**

Date de Convocation

28/10/2026

Date d'Affichage

28/10/2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

| | |
|---|---|
| En exercice | 19 |
| Présents | 16 |
| Votants | 18 |

**OBJET :**

**Signature d'une convention de groupement de commandes « assistance à maitrise d'ouvrage indépendante pour l'optimisation des moyens d'impression »**

**N° 2026/61**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'ENNEVELIN**

L'an deux mille vingt-six, le 3 novembre à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Xavier GIRARD, Maire d'Ennevelin
Etaient présents : Xavier GIRARD, Aurore AUVERT, Olivier DUBREUCQ, Valérie DEVENDEVILLE, Fabrice DALLA COSTA, Eric LAUWAGIE, Olivier TYTGAT, Jean-Michel HAVEZ, Amadou DRAME, Hélène FOUACHE, Isabelle RAUWEL, Anne DAMIE, Chloé BRADIER, Nicolas CASTANO, Maxime POUSSET, Florence MAMPAEY
Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE, Manuel DELMOTTE
Absente excusée : Pernelle VANUXEM
Secrétaire de séance : Florence MAMPAEY

Vu la délibération n°2026_186 du Conseil communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault du 22 juin 2026 relative à la signature d'une convention de groupement de commandes
« Assistance à maitrise d'ouvrage indépendante pour l'optimisation des moyens d'impression »
Considérant que ce groupement permettra, par le biais de l'analyse technique et financière des moyens d'impression des communes et des contrats de maintenance liés à ces équipements, de préparer efficacement le renouvellement des marchés de fourniture et maintenance.
Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes.
Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.
Vu les dispositions des articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique, ainsi que celles de l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré

DECIDE (par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 19 votants,)

- De participer au groupement de commandes « assistance à maitrise d'ouvrage indépendante pour l'optimisation des moyens d'impression »
- D'autoriser son Maire à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 3 novembre 2026

Le Maire, Xavier GIRARD

MAIRIE D'ENNEVELIN 59710 NORD

Secrétaire de séance
Florence MAMPAEY